

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires
 Art. 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE /

NOM Mireille Poupart	DATE DE LA REUNION 06/11/20
COMMUNE (S) Andelu	

Participants

: présent.e, : excusé.e

Représentant.e.s des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Mme ECORCHEVELLE Maud <input checked="" type="checkbox"/> Mme LOAS Pauline <input checked="" type="checkbox"/> Mme LE LAIDIER Laetitia <input checked="" type="checkbox"/> Mme DUMAIS Marianne <input checked="" type="checkbox"/> Mme PELLETIER Laurianne <input checked="" type="checkbox"/> Mr RIBET Arnaud <input checked="" type="checkbox"/> Mme LONFIER Chrystèle <input type="checkbox"/> Mme MONSAVOIR Delphine <input checked="" type="checkbox"/>	- Président.e Fanny MARTIN <input checked="" type="checkbox"/> - Enseignant.e.s Christine SALAUN <input checked="" type="checkbox"/> Agathe DONA <input checked="" type="checkbox"/> Florent CHRISTOPHE <input checked="" type="checkbox"/> Madame CREIGNOU <input checked="" type="checkbox"/> - IEN Laurence LECLERCQ <input type="checkbox"/>	- Le Maire Mr RAVENEL <input type="checkbox"/> - Adjoint.e.s Mme BLAIZE <input checked="" type="checkbox"/> Mr MECHNET <input checked="" type="checkbox"/>	Invité.e.s (en fonction de l'OJ)

Pour introduction, le/la président(e) nomme un/une secrétaire de séance : Laurianne PELLETIER

ORDRE du JOUR :

1. Fonctionnement du conseil d'école et élections des parents d'élèves
2. Règlement intérieur et charte de la laïcité
3. Actions pédagogiques et projets
4. Effectifs et organisation
5. Moyens matériels et financiers
6. Protocole sanitaire
7. Hygiène et sécurité
8. Etude
9. Questions diverses

1. Fonctionnement du conseil d'école et élections des parents d'élèves

Approbation du PV précédent

Qui s'y oppose ? Qui s'abstient ?

→ Voté à l'unanimité

Présentation du conseil d'école :

Le conseil d'école réunit les représentants de la communauté éducative, il donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire et vote le projet d'école.

Il est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres.

Il se réunit au moins une fois par trimestre, et **obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats des élections, sur un ordre du jour adressé au moins huit jours avant la date des réunions aux membres du conseil.** En outre, il peut également être réuni à la demande du directeur de l'école, du maire ou de la moitié de ses membres.

Rôle du Conseil d'école

- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

Rôle des représentants des parents d'élèves (élections du 9 octobre 2020)

Les parents d'élèves sont pleinement associés à la vie de l'école et de l'établissement scolaire notamment en participant, par leurs représentants, aux conseils d'école et aux différentes instances des établissements scolaires. Le décret permet aux représentants des parents d'élèves de mieux exercer leur mandat :

- les heures de réunion des conseils d'école, d'administration et de classe sont fixées de manière à permettre la représentation des parents d'élèves et des autorisations d'absence pour certaines réunions peuvent être accordées par l'employeur
- les représentants des parents d'élèves doivent disposer des informations nécessaires à l'exercice de leur mandat
- ils ont le droit d'informer et de rendre compte des travaux des instances dans lesquelles ils siègent

Ils facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels.

Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande d'un ou des parents concernés.

Calendrier des conseils d'école

2eme aura lieu le 23 mars 2021 à 18h15

3eme aura lieu le 01 juin à 18h15

Elections

Uniquement par correspondance cette année.

Taux de participation 56.76%

N -1 51.82%

111 inscrits

63 votants dont 52 retenus

Encore beaucoup bulletins nuls et blancs 11 /63

N -1 : 13

2. Règlement intérieur et charte de la laïcité

Pour rappel tout ce qui n'est pas dans le règlement intérieur de l'école il faut se référer au règlement intérieur départemental.

Modifications du règlement intérieur :

- Echarpes et tours de cou double interdits pour des raisons de sécurité
- Jouets personnels interdits
- Assiduité à partir de 3 ans suite à la nouvelle loi - **Chapitre 1er : L'obligation scolaire. (Articles L131-1 à L131-13) du code de l'éducation.**
- Transmission des livrets et LSU (livret scolaire unique)

Vote du nouveau règlement intérieur (qui vote contre, qui s'abstient, qui vote pour)

→ Voté à l'unanimité

Il a été porté à la connaissance du conseil d'école le contenu de la charte de la laïcité

3. Actions pédagogiques et projets

Thème annuel : la forêt

Actions réalisées :

-Semaine du goût

Nous avons fêté la semaine du goût avant les vacances

PS MS : travail sur la différence entre le sucré et le salé. Travail du lexique autour des fruits et légumes. Calendrier olfactif et pâtisserie (cookies). Les enfants étaient très contents.

GS CP : réalisation de cake menthe fraîche chocolat et un deuxième au citron, un far breton, cake endives courgettes noix. Travail sur le lexique. Tous les enfants ont participé et étaient contents de refaire de la cuisine à l'école. Ils ont pu manipuler les ustensiles dans le respect des gestes sanitaires.

CE : gâteau à la betterave qui permet de rebondir sur des problèmes mathématiques et le lexique. Arts plastiques : dessiner la betterave.

CM : les élèves ont découvert la confiture de tomates vertes à travers le thème Harry Potter (morve de trolls ☹️) . Pas eu de temps de cuisiner, l'enseignante avait préparé la confiture. Préparation de cookies pour travailler les conversions et écriture de la recette mais le temps de cuisine sera décalé, les enfants n'ayant eu le temps de ne faire que les exercices de conversions.

Malheureusement, cette année nous n'avons pas pu réitérer notre grand goûter commun à l'école. Ce moment de partage a manqué à tous, adultes comme enfants. Mais les élèves ont apprécié de faire de la cuisine à l'école.

-Photos de classe faites le 25 septembre dans le respect du protocole sanitaire.

Nombre de photos commandées : 92 commandes soit un total de 782 € - La vente des photos de classe représente un bénéfice de 368 € pour la coopérative scolaire.

20 Novembre 2020 : Les photos individuelles seront effectuées dans le respect du protocole sanitaire (nettoyage prévu entre chaque classe) et fratrises autorisées en fin de session pour permettre la désinfection nécessaire.

- Hommage à Samuel Paty le 02 novembre : l'objectif n'était pas de parler de Samuel Paty en particulier mais de faire un travail sur la liberté d'expression, les valeurs de la République, le rôle de l'enseignant et de l'école.

Détails par classe et impressions :

Deux éléments étaient imposés par le ministère de l'éducation nationale :

1 min de silence

Lettre de Jean Jaurès

PS/MS : explication du rôle des maîtres et maîtresses – pourquoi est-ce qu'on vient à l'école ? De très beaux échanges ont eu lieu: « la maîtresse sert à faire grandir les élèves », « à faire réfléchir avec le cœur » Le roi du silence a été utilisé pour la minute de silence sans donner d'avantage d'explications. Les élèves ont très bien réagi.

GS/CP : minute de silence effectuée. Ecoute du message fait par les footballeurs mais trop rapide. Une vidéo adaptée pour les plus jeunes a été partagée sur la notion de partage et le rôle d'école. Les enfants ont dit aussi que l'école était faite « Pour apprendre à vivre ensemble ».
Arts visuels : Colombe de Picasso réalisée et oiseaux colorés dessinés par les enfants pour symboliser le message.

CE1/CE2 – Minute de silence effectuée - vidéos hommage de maître Badinter, Jean Jaurès et des footballeurs.
Lister le vocabulaire qui était transmis par ces vidéos , notion de liberté, égalité, fraternité et de la république française. Les CE2 ont apprécié le message des footballeurs plus à leur portée. Très intéressant sur la place de chacun et des symboles de la république. La lettre de Jean Jaurès était trop compliquée à comprendre pour eux.

CM1/CM2 – Visionnage de la vidéo des footballeurs, discussion sur la liberté d'expression suivie d'un mini débat avec les rôles d'un journaliste, d'un politique et d'un enfant qui est privé de liberté d'expression . Lecture de la poésie Liberté de Paul Eluard qui sera à apprendre en partie par groupe de 5 . Lecture de la lettre de Jean Jaurès mais trop complexe pour eux. Les maîtres et maîtresses sont très courageux, cela permet de devenir des bons citoyens, minute de silence respectée, arts visuels : travail sur un arbre de la liberté et rédaction sur la liberté et ce que cela signifie pour les enfants.

Les professeurs invitent les parents à visiter les vidéos mentionnées ci-dessus qui sont disponibles sur le site du gouvernement – hommage à Samuel Paty.

Projets à venir

-Cycles piscine

CE et CM : du 10/12 au 16/03/ 2021 les lundis de 09h40 à 10h20.

Aucun parent agrémente n'est nécessaire pour ces classes mais les accompagnateurs sont nécessaires pour les vestiaires.

GS CP du 22 mars au 21 juin 2021 les jeudis de 15h20 à 16h00. Il risque d'y avoir des retards réguliers de sortie. Nous rappelons que pour le bon déroulement et surtout le maintien de ce cycle, la présence de parents dans les vestiaires mais surtout habilités pour accompagner dans les bassins est nécessaire. Nous tiendrons les parents informés des dates d'agrément. Sans participation de parents agréments, le cycle sera annulé.

Protocole à la piscine : Agathe DONA

Mêmes consignes que d'habitude sauf que compte tenu du protocole sanitaire, les accompagnateurs ne pourront pas rester sur les gradins car il faut éviter le brassage entre différentes écoles.

Tous les élèves dispensés ne pourront pas aller à la piscine pour les mêmes motifs.

Bonnets de bain obligatoires car sinon les enfants seront refusés à la piscine.

Préconisations de ne plus laver les enfants à la sortie de la piscine mais pour les cycles du matin, ce sera fait pour éviter qu'ils gardent du chlore sur la peau toute l'après-midi.

Pas de préconisations particulières pour le transport par bus mais dans la mesure du possible, les groupes seront séparés (avant / arrière).

-Sortie Hamadryade :

Étant donné le budget du transport pour la ½ journée en forêt faite les années précédentes, nous avons décidé de prévoir une sortie plus complète pour les élèves et avec guide de l'ONF.

24 novembre : PS MS GS CP les animaux de la forêt

Information du 6/11/2020 – reportée car ils n'ont plus le droit d'effectuer les visites à cause du confinement
03 décembre : CE CM

CE : découverte des milieux de vie de la forêt

CM : En quête des secrets de la forêt.

Pour le moment, maintenue mais fortement mise en péril à cause de la situation sanitaire et le confinement qui pourrait être prolongé. Une réflexion doit être menée pour savoir si on maintient ou si elle est reportée.

Nous aurons besoin de parents accompagnateurs, un mot sera diffusé dans le cahier de liaison.

Sortie sur la journée avec un espace pique-nique intérieur

Projet de faire une deuxième sortie à Hamadyade au printemps.

-Spectacle de Noël : dans les circonstances actuelles et en accord avec la mairie, nous n'avons pas voulu faire un spectacle commun à tous. Un intervenant extérieur, un conteur fera une représentation par classe. *Association à cœurs battants.*

Cependant, étant donné le passage en urgence attentat depuis le 2 novembre 2020 qui ne permet pas l'accueil d'intervenants extérieurs sauf s'ils ont un agrément de l'éducation nationale, des vérifications sont en cours pour vérifier si ce spectacle peut être maintenu.

-Projet Classe découverte toujours en tête mais nous relancerons ce projet lorsque le contexte sanitaire sera favorable.

-Projet d'école se termine cette année et que nous travaillons sur le nouveau qui sera valable jusqu'en 2025.

- Permis piéton fait en CE en interne sans intervenant extérieur.

A Organiser après les vacances de Noël (janvier / Février) –

Proposition des parents d'élèves : demander auprès d'un parent d'élève qui serait autorisé à venir car connu de l'école si qqn fait partie des forces de l'ordre pour appuyer la démarche de Monsieur Christophe.

-Marché de Noël annulé cette année

-Spectacle et Kermesse pas de date prévue.

- Olympiades au printemps /été: nous souhaitons réussir à faire cette manifestation. Nous verrons comment l'organiser.

CM : Madame Dona souhaiterait proposer aux enfants un cours de secourisme (avec l'intervention d'un parent qui a ce diplôme) et permis internet à creuser proposé par Madame Blaize.

4. Effectifs et organisation

Répartition et effectifs :

L'école comporte à ce jour 78 élèves

PS MS 21 élèves (10 PS et 11 MS).

GS CP : 18 élèves (11 GS et 7 CP)

CE : 21 élèves (12 ce1 et 9 ce2)

CM 18 élèves (8 CM1 et 10 CM2)

2 élèves ne sont pas présentés à la rentrée.

Déclassement :

Mme Salaun et Mr Christophe échangent leur classe les mardis et vendredis après-midi de 13h30 à 14h15. Mme SALAUN fait de l'anglais avec les CE et Mr Christophe fait des sciences/ explorer le monde avec les GS CP.

Ce sont les professeurs qui changent de classe et non les élèves conformément au protocole sanitaire.

Anglais : pas facile avec le masque. Nouvelle configuration de classe des CE plus efficace et amélioration de la participation.

Sciences : travail sur le vivant et les petites bêtes en préparation pour la sortie forêt, sur l'eau en hiver et sur le corps humain ensuite. Goût pour les sciences et réflexion de qualité

APC :

PS MS : lundis et mardis 12h50-13h20 – thème : gestes barrières pourquoi et pratique + expériences scientifiques pour expliquer les bienfaits du savon – puis travail sur le langage oral et observation pour certains élèves

GS CP : mardis 16h30-17h30 – thème : travail du geste d'écriture et production d'écrits

CE : lundis et vendredis 16h30-17h30 thème : travail sur les compétences et la maîtrise de l'écrit – révision geste graphique, stratégie de recopie, rythme écriture et projet de rédaction avec CE2 – Avec les CE1, travail sur la lecture et la révision du code de la correspondance entre écrit et lecture . Belle dynamique vertueuse pour les deux groupes.

CM : lundis mardi et vendredi 11h40-12h10 thème : lundi midi maths avec CM1 sur les notions encore fragiles et travaillées en classes, problèmes et manipulation, le mardi, pareil avec CM2 et le vendredi travail sur lecture, stratégie de lecture, notions orthographiques et grammaticales. D'autres thèmes seront abordés comme le théâtre, le codage informatique en fin d'année.

Décharge de direction : Mme Creignou les vendredis

Projet : à chaque saison, une production collective sera faite - Arbre d'automne vient d'être fait. Travail avec les 2 niveaux sur les grandeurs et la taille et projet de faire une vidéo où une histoire serait reconstituée par les enfants.

Le service des ATSEM reste inchangé.

Mylédie, une jeune apprentie, est actuellement en stage avec les Petits et Moyens (en projet avec les GS / CP durant l'année scolaire.)

Cahier de liaison

Nous rappelons que le cahier de liaison est important pour la communication entre les parents et l'école.

Le cahier doit être vérifié tous les soirs et les mots signés.

5. Moyens matériels et financiers

Financement alloué par la mairie

Nous souhaitons remercier la mairie pour la réactivité dans la réalisation des divers travaux de cet été et dans le traitement des différentes commandes.

MERCI FABRICE POUR TOUT LE TRAVAIL EFFECTUE ET POUR VOTRE IMPLICATION !!!!

Conteur de Noël: la mairie finance à hauteur de 700 € et nous compléterons avec la coopérative (environ 280 €)

Nous avons acheté du matériel de sport et de motricité tout comme du matériel pour les jeux de cour. En attendant l'installation des placards de rangement sous le préau et dans la salle des fêtes, tout est stocké dans la salle des maîtres. De plus, qu'en est-il pour le filet devant retenir les ballons de basket ?
Des jeux de cour ont été commandés pour les PS et MS. Le train a été livré nous sommes en attente de la cabane.

Nous souhaitons remercier vivement les parents qui se sont rendus disponibles pour les tracés dans les cours de récréation. Le rendu est très bien et les élèves enchantés.

Nous remercions Monsieur Ravenel d'avoir offert personnellement toutes les peintures qui ont servi à réaliser ces tracés.

Financement OCCE

Parole Mme DONA (trésorière) :

Achats divers pour ateliers cuisine, matériel de manipulation, projets de classe, livres,
Nous remercions les parents pour leurs dons généreux cette année. (**1710 € récoltés**)
Coopérative de classe :

PS- MS : Achats de livres, intervention en arts envisagée sérieusement

→ **Accepte les dons de livres pour les enfants, les grands classiques seraient les bienvenus !**

GS CP : utilisé pour la semaine du goût, achat d'album de jeunesse pour le thème de classe, petits matériels d'atelier autonome et intervention pour arts plastiques

CE : cuisine, projet en techno avec besoin de matériel (construction de parcours de billes avec les élèves) et achat collection de livres de sciences pour renouveler la biblio de classe, réalisation d'une petite vidéo prévue

CM : intervention et travail en arts plastiques, film d'animation, achat de petits ateliers (maths), série de livres à étudier dans l'année, babioles Harry Potter pour alimenter la motivation des élèves

6. Protocole sanitaire et urgence attentat

Un protocole sanitaire renforcé a été mis en place depuis la rentrée du 02 novembre.

Finalelement les mesures imposées sont celles que nous avons mises en place pour la rentrée de septembre.

Nous avons donc maintenu les récréations séparées avec des rotations afin d'éviter tout brassage

Les PS MS ayant une cour aménagée maintenant cela permet de leur en faire profiter les après-midis et ainsi de laisser chaque jour une classe en élémentaire profiter entièrement de la cour.

L'aération des classes se fait de manière encore plus régulière avec une aération au maximum toutes les 2 heures pendant 15-20 min

Le lavage des mains a été renforcé avec un lavage supplémentaire avant les récréations et avant et après le sport.

La distanciation physique dans les classes est difficile donc nous avons organisé les classes au mieux en accord avec l'inspection.

Le port du masque dès le CP est bien respecté. Nous remercions les familles à ce sujet.

Impressions des enseignants

CM : les élèves le gardent toute la journée sans se plaindre et Madame Dona est impressionnée. Elle a fait faire un petit sac à ses élèves.

CP : de la même façon, les CP le gardent et ils font preuve de beaucoup de patience et pas simple en phase d'apprentissage de lecture. Madame Salaun est aussi impressionnée par ses élèves.

Certains enfants n'ont pas de petits sacs pour mettre les masques utilisés (tissus). Il faudrait que tous les enfants aient un sac pour mettre les masques usagés afin de ne pas souiller les autres.

CE : petit sac aussi à donner aux enfants pour les mêmes raisons que celles-ci-dessus. M .Christophe a félicité les élèves pour leur capacité d'adaptation et leur implication.

Problème de condensation lié aux activités dans la cour et tous les masques humides doivent être changés.

Réunion et rendez-vous avec les parents en priorité à distance et pour les urgences principalement.

Mise en place d'entrées et de sorties échelonnées pour éviter au maximum du brassage et être en accord avec le statut urgence attentat. Cela permet d'éviter un rassemblement d'adultes trop important.
Explication de l'organisation

Ce sera échelonné sur le temps d'accueil des élèves.

La gendarmerie a appelé l'école afin de connaître le protocole mis en place dans le cadre de la situation urgence attentat.

8H20-8H25 – PS/MS – *Portail principal*
8H20 – 8H25 – CP/GS – *Petit portail mairie*

8H25 – 8H30 – CE1 / CE2 – *Portail principal*
8H25-8H30 – CM1/CM2 – *Petit portail mairie*

Les parents sont appelés à respecter ces horaires à la lettre pour des raisons de sécurité et d'organisation. Un enfant en retard devra attendre sous la responsabilité de ses parents que tous ses camarades soient rentrés pour pouvoir rentrer à son tour.

A noter que le sport se fera en extérieur puisque nous ne pouvons plus utiliser la salle des fêtes pour des raisons évidentes. Les enseignants tentent d'adapter au mieux les séances en espérant que la météo restera favorable. **BIEN COUVRIR LES ENFANTS !**

Parole mairie pour le protocole :

La mairie insiste sur le suivi scrupuleux du protocole sanitaire par les parents à savoir, respecter les distanciation sociales, le port du masque et le non attroupement devant l'école. En cas de non-respect répété, l'accès à l'école pourra être restreint.

Cantine ; fonctionnement avec 2 services et 2 salles avec une classe par salle

Garderie : à la salle des fêtes – sans brassage avec délimitation en 4 zones pour respecter 1 zone par classe.

Urgence attentat

Les parents des PS MS peuvent continuer à déposer les élèves dans les classes mais ne doivent pas s'attarder dans l'école comme devant le portail.

Toute personne extérieure à l'école doit être connue par un membre de l'équipe pour entrer ou justifier sa présence.

Les sacs peuvent être fouillés si un doute existe.

Les sorties restent autorisées.

Pas de rassemblements devant l'école. Tout véhicule suspect doit être signalé.

La gendarmerie a pris contact avec nous pour connaître nos dispositions vis-à-vis des réunions.

7. Hygiène et Sécurité

Exercice incendie réalisé le 09/10 à 09h30.

Très bon exercice fait en conditions réelles pour les CE et GS CP (élèves non prévenus). Les élèves de la PS au CM2 ont très bien réagi et ont été rapides dans leur évacuation.

PPMS :

Pour le moment, nous n'avons pas connaissance des dates d'exercices et s'il y en aura.

Distributeurs de gel hydro installés dans les classes :

Les distributeurs fonctionnent uniquement dans la classe des PS MS (utilisation par les adultes uniquement)

CM : ne fonctionnent pas comme pour les GS CP et CE (se vide tout seul)

CE : ne sont plus utilisés depuis un accident avec celui de la salle des fêtes (projection sur élève)

La mairie a donné aux professeurs des vaporisateurs en attendant de régler le problème mais ils sont trop puissants et il y a trop de risques de projection

8. Etude

Etude suspendue pour le moment pour éviter le brassage. Un très grand nombre d'élèves inscrits (18) dont beaucoup en difficulté ne permettent pas d'avoir un suivi efficace des élèves. Nous rappelons qu'il s'agit d'une étude surveillée et non accompagnée. L'étude est profitable pour les élèves autonomes. Nous ne pouvons transmettre que de la méthodologie dans ces circonstances. La priorité d'accompagnement est donnée aux élèves de CP afin de gagner en autonomie.

9. Questions diverses

Cantine : équilibre alimentaire

Une commission existe et les parents d'élèves peuvent y assister pour donner le retour sur la qualité et la quantité et le retour des enfants.

Un retour des parents sur le ressenti de leurs enfants serait le bienvenu pour appuyer notre position auprès de cette commission qui se fait au niveau de l'intercommunalité.

Fait à Andelu

Le 06/11/2020

La présidente du Conseil d'Ecole : Fanny
MARTIN



La secrétaire de séance : Laurianne PELLETIER

